

Projet éducatif 2007-2012

Le renouvellement du projet éducatif fait suite aux résultats obtenus aux dernières redditions de compte. La conclusion démontre clairement que les valeurs, les principes, les problématiques, les orientations sont reconnues par la direction de l'école, le personnel enseignant, le personnel professionnel, le conseil d'établissement et les partenaires des deux milieux. L'ajout des volets École en santé et École verte viennent bonifier celui-ci. Le projet éducatif est donc remodelé et renouvelé de manière à mettre toute l'écosystème en action dans chacune des problématiques.

Après l'adoption des modifications portant sur les objectifs et les moyens élaborés dans le plan de réussite, en septembre 2007 par le conseil d'établissement, le projet éducatif demeurera valide pour quelques années.

Il est à noter également, la contribution particulière des membres de chacune des communautés représentées et formant l'équipe locale du Programme « FAMILLE, ÉCOLE, COMMUNAUTÉ, RÉUSSIR ENSEMBLE ». Dans ce programme, la communauté éducative se définit comme « *Une école qui mobilise tous ses acteurs, autant à l'interne que dans la communauté environnante, et qui mise sur le partage et la qualité de leurs relations pour réaliser sa mission éducative* ».

Le projet éducatif décrit donc l'école telle qu'on la souhaite. Il est un projet d'orientation tourné vers l'avenir regroupant tous les acteurs du milieu autour d'une vision partagée. Chaque partenaire a sa place et travaille à la réalisation du projet éducatif qui vise la réussite de tous les élèves.

« *L'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif ...* » Article 36 – Loi 180.

1^{re} PROBLÉMATIQUE :

Manque de sentiment d'appartenance des élèves à l'école.

Orientation :

Implication plus grande des élèves à la vie de l'école.

Principe :

L'école doit permettre à l'élève de s'intégrer harmonieusement à la société et d'y jouer un rôle utile. (*Loi sur l'Instruction publique - no.3*)

Valeurs :

Fierté / Appartenance

Facteur :

- 1- Services de l'école autres que scolaires
- 2- Accroître les activités offertes à l'élève

Objectifs :

- Promouvoir les réussites des élèves.
- Accroître et promouvoir les activités autres qu'académiques en fonction des intérêts des élèves de tous les degrés.
- Accroître l'implication de l'élève à la vie de l'école.
- Accroître l'offre de services à l'école.
- Diversifier l'offre d'activités à l'école.

2^e PROBLÉMATIQUE :

Plus l'enfant en difficulté d'apprentissage avance dans son parcours scolaire, plus sa perception de ses compétences diminue ce qui explique un pourcentage élevé d'élèves en difficulté d'apprentissage au 3^e cycle.

Orientation :

Perception plus positive des compétences de l'élève face à lui-même.

Principe :

L'école doit favoriser la réussite scolaire et contrer l'échec et le décrochage. (*Régime pédagogique - no. 38*)

Valeur :

Connaissance de soi

Facteur :

- 1-Perception de ses propres compétences
- 2- Compétence « lire et écrire »

Objectifs :

- Créer des situations qui favorisent la reconnaissance des élèves.
- Renforcer l'estime de soi des élèves.
- Intégrer une approche différenciée.
- Amener l'élève à prendre conscience de ses forces.
- Encourager les élèves de façon régulière à la maison.
- Diffuser, souligner les actions citoyennes des élèves.
- Augmenter les activités de lecture et d'écriture à l'école.

- Favoriser l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques municipales.
- Stimuler la lecture – plaisir en classe
- Valoriser la lecture auprès des élèves, des parents et de la communauté.
- Accroître ses stratégies d'éveil à la lecture à l'écriture.

3^e PROBLÉMATIQUE :

Il existe une pauvreté culturelle au niveau d'activités significatives et variées dans les classes.

Orientation :

Enrichissement significatif des activités culturelles

Principe :

L'école doit permettre l'acquisition d'un bagage historique et culturel permettant à l'élève de s'intégrer à la culture québécoise.

(Projet éducatif du MEQ - no. 8)

Valeur :

Fierté

Facteur :

Qualité de l'enseignement

Objectifs :

- Amener l'enseignant à s'investir comme acteur de l'identité culturelle de l'élève faisant partie de la communauté.
- Intégrer un programme culturel enrichi dans l'école.
- Soutenir le personnel enseignant dans l'application du plan de réussite.
- Encourager l'enfant à faire connaître ses besoins.
- Stimuler la créativité et l'expression culturelle des jeunes dans la classe.
- Amener la famille à reconnaître l'importance de la culture dans l'éducation de l'enfant.
- Bonifier le réseau d'échanges en privilégiant l'expertise apportée par les partenaires.

4^e PROBLÉMATIQUE :

Manque d'implication et de participation des parents à la vie de la classe ou de l'école.

Orientation :

Augmentation de l'implication des parents à la vie de l'école.

Principe :

L'école doit susciter, pour les parents, des occasions de participer à la vie de l'école.

(Loi sur l'Instruction publique - no. 5)

Valeur :

Appartenance

Facteur :

Implication des parents (relations)

Objectifs :

- Valoriser les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école.
- Soutenir les parents lors de la période des devoirs et des leçons.
- Développer des stratégies incitant la participation des parents.
- Intensifier la participation des parents à l'école.
- Faciliter l'intégration des parents dans l'école.
- Impliquer l'élève dans un rôle actif dans la participation du parent à l'école.
- Promouvoir les services de la communauté auprès des parents à l'école.
- Soutenir les parents dans leur implication à l'école

Systeme Communauté

5^e PROBLÉMATIQUE :

Absence de liens entre l'école et la communauté.

Orientation :

Établissement de liens entre l'école et les organismes communautaires

Principe :

L'école doit favoriser l'établissement de liens étroits avec la communauté locale.
(Loi sur l'Instruction publique – no. 6)

Valeur :

Appartenance

Facteur :

Mobilisation face à l'école

Objectifs :

- Accroître et diffuser les activités et les réalisations de l'école.
- Accroître la participation de la communauté aux projets des écoles.
- Augmenter les projets à caractère culturel avec le milieu
- Promouvoir le concept de communauté éducative.
- Reconnaître l'importance du bénévolat.